

Besoin d'aide ?

Pour plus d'informations sur
le service numérique ViaTrajectoire



<https://ies-sud.fr/orientation-viatrajectoire/grand-age/>

En cas de difficultés pour
créer son dossier



aide@ies-sud.fr



Avec ViaTrajectoire Grand Âge

trouver un établissement
pour personnes âgées n'a
jamais été aussi simple !



ViaTrajectoire Grand Âge

Découvrez la nouvelle plateforme tout-en-un, conçue pour faciliter l'inscription en établissement pour personnes âgées

Une plateforme sécurisée et confidentielle, proposée gratuitement par les pouvoirs publics et le Département des Alpes-Maritimes

Choisie par l'Agence Régionale de Santé et votre département des Alpes-Maritimes, la plateforme vous permet d'effectuer vos démarches administratives d'inscription dans les établissements pour personnes âgées de façon dématérialisée.

Une plateforme unique et intuitive

Parce qu'entrer en établissement pour personnes âgées peut être un moment compliqué et appréhendé, ViaTrajectoire a été conçue pour alléger les démarches et la paperasse.

Fini les multitudes de dossiers papier, la plateforme est l'outil de référence qui regroupe les particuliers, les médecins et les professionnels de santé.

De la recherche à l'entrée en établissement : toutes les démarches sont centralisées !

- **Consulter et choisir son établissement pour personnes âgées** grâce à un annuaire dédié qui permet de comparer et sélectionner les établissements selon les besoins (lieu, budget, soins, prestations, etc.).
- **Créer son dossier d'admission unique**, en ligne, qui pourra être envoyé à tous les établissements qui correspondent aux critères de recherche.
- **Accéder à son dossier en quelques clics** et le suivre en temps réel.
- **Être averti par mail ou via une notification** dès qu'un établissement répond à une demande.

Comment utiliser ViaTrajectoire Grand Âge ?

Pour utiliser la plateforme, il est nécessaire d'avoir un ordinateur (un smartphone, ou bien une tablette), un accès à internet, ainsi qu'une adresse e-mail valide. **La démarche se fait en ligne.**

Quelques clics suffisent !

ÉTAPE 1 /// Créer mon dossier

- **Rendez-vous sur le site** : <https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge> et laissez-vous guider !
- Cliquez sur **Créer mon dossier**.
- Complétez vos informations personnelles.

ÉTAPE 2 /// Déclarer mon médecin traitant

- **Renseignez son médecin traitant**.
- Votre dossier est transmis automatiquement à votre médecin.
- Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui pour qu'il complète la partie médicale.

ÉTAPE 3 /// Sélectionner les établissements

- **Une fois votre dossier complété, vous pouvez rechercher les établissements d'accueil qui vous correspondent**.
- Vous disposez de nombreux critères de recherche afin que les résultats proposés correspondent parfaitement à vos besoins et envies !

ÉTAPE 4 /// Envoyer une/des demande(s)

- Plusieurs établissements vous sont proposés : vous n'avez plus qu'à sélectionner ceux auxquels vous souhaitez envoyer votre dossier.
- **Une fois vos demandes envoyées, vous pouvez consulter votre dossier et l'état de vos demandes en temps réel.**

ÉTAPE 5 /// Consulter les réponses

- Vous avez reçu plusieurs réponses positives : il ne vous reste plus qu'à les **accepter ou les refuser en un clic**.
- **Les établissements en seront automatiquement informés.**

